

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS+



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du mercredi 19 août 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE



“C’est la rentrée la plus compliquée”, annoncent les directions

ENSEIGNEMENT

De nombreux changements accompagnent la rentrée scolaire et la possibilité d’actions ne rassure pas. Des directeurs témoignent.

Le retour à l’école a déjà commencé pour les directions. Bien que certains directeurs sont rodés, cette rentrée scolaire un goût particulier.

“On n’y arrivera peut-être pas mais on s’en sortira.”

“Je suis déçu et désabusé de nos gouvernants politiques. Les nouveautés et les obligations qui nous sont tombées dessus nous questionnent sur le sens du métier d’enseignant et de directeur d’école”, confie Damien Masquelier, à la tête des Ursulines à Tournai.

■ “Impossible”

Les changements se concentrent surtout dans le secondaire. Le passage à 22 voire 23 périodes face classe pour les profs de 4e-5e-6e année sans augmentation salariale transforme les grilles horaires en véritable casse-tête.

Cécile Geudvert, direc-

trice de l’Athénée royal de Jambes, se retrouve avec un cours de maths et un cours de français donnés à deux. Ailleurs, les élèves vont même avoir trois profs de français. “Je travaille sur les horaires depuis le 1er août”, confie Johann Dizant, directeur à l’Institut des Filles de Marie à Saint-Gilles.

“C’est ma 24e rentrée et c’est ma rentrée la plus compliquée”, prédit Alain Kouen, directeur du Collège Notre-Dame de Dinant.

En 1ere secondaire, deux journées orientantes doivent être placées pendant les jours blancs. “Actuellement, c’est impossible à organiser. J’ai 110 élèves que je vais devoir envoyer en stage d’orientation pendant des jours où les enseignants travaillent et font des conseils de classe”, pointe Charles Navet, directeur de l’école Ma Campagne à Ixelles.

Denis Dehon, à la tête de l’Institut de la Providence à Gosselies, s’inquiète aussi d’accueillir 26 élèves qui n’ont pas réussi en tout ou partie le CEB. “Mes enseignants ne sont pas formés pour l’accompagnement spécifique. On n’y arrivera peut-être pas mais on s’en sortira.”

■ Qualité en péril

Du côté du primaire, les changements se situent surtout au niveau de la gratuité des fournitures scolaires. “On passe de 75€ par élève à 24,92€ dans le pri-

maire. C’est un coup de massue. Le matériel qui est acheté est de moindre qualité. Cette année, on ne sort plus en nuitée car on ne peut pas donner de réduction aux parents”, développe Eric Berteau, en charge de l’école Sainte-Marie B à La Louvière.

“On doit prendre les présences de façon numérique et les profs ne sont pas formés. On n’a pas les codes d’accès”, ajoute une directrice dans le Namurois.

Les directions demandent plus de considération pour leur métier. “Je crains d’avoir un quota de profs du degré supérieur plus important qui risquent de ne pas aller bien”, indique Denis Dehon.

Avec un préavis de grève jusqu’au 27 septembre et une mobilisation toujours vive de Mars Attacks (voir ci-dessous), l’ombre de perturbations plane. Les directions espèrent que les actions impacteront au minimum les élèves. Tandis que d’autres appellent à l’apaisement. “On a ça dans un coin de notre tête. Il faut redescendre maintenant que le décret a été voté. À quoi peut mener une contestation?”, estime Charles Navet.



■ Damien Masquelier prédit une rentrée très stressante. © JEAN-LUC FLEMALIC/FL

“La lutte est là et elle est là pour durer”

Les professeurs en colère se laissent le temps de s'organiser et de voir l'ampleur de la “casse”.

Né d'une volonté de s'opposer à ce qu'ils considèrent comme une attaque envers un enseignement de qualité pour tous, le collectif de profs Mars Attacks existe toujours cinq mois plus tard. “On ne s'y attendait pas. On aurait voulu que le Décret-programme 2 ne passe pas. Si on est toujours là, c'est qu'on n'y est pas arrivé mais ce n'est pas un échec car il s'est passé

quelque chose: ce mouvement a permis de rassembler les profs”, commente Sébastien Demarche, prof et représentant du collectif. “On continue à se battre parce qu'on sait qu'il y a d'autres réformes dans les cartons de la ministre dont on ne veut pas, comme le CDIe. On sera toujours là, en vigilance pour protéger notre profession, l'enseignement et les élèves.”

Le samedi 22 août, Mars Attacks organise une Université d'été à Namur avec différents acteurs de l'enseignement (syndicats, Ligue des Familles, Parents Attacks, etc.) pour organiser la suite. “La première semaine de la rentrée sera probablement un peu calme avec des assem-

blées générales dans toutes les écoles. Ce sera l'occasion d'évaluer la casse au niveau de la perte d'emplois et de voir comment les directions ont organisé la rentrée”, poursuit Sébastien Demarche qui précise qu'une AG est prévue le 1er septembre. “Beaucoup sont déjà réveillés et on attend de voir ce que va donner le recours déposé contre le DP2.”

Les “économies” prévues dans le DP2 via, notamment, l'augmentation de la charge horaire des professeurs du secondaire supérieur se font déjà sentir. “La rentrée a un goût particulier parce que beaucoup de collègues ne seront plus là”, déplore Sébastien Demarche qui craint sur-

tout janvier, quand les mesures de protection prendront fin. “L'image qu'on a donnée du métier est tellement peu attractive que ça va avoir un impact sur la pénurie dans les années à venir.”

Les parents restent aussi mobilisés. “Il y a pas mal de gens qui sont très motivés à reprendre. La lutte est là et elle est là pour durer”, indique Selim du collectif Parents Attacks. “On reste totalement mobilisés derrière les professeurs et les élèves. Les retours qu'on a des directions indiquent qu'une catastrophe se prépare avec des drames humains et c'est très inquiétant.”

Zhen-Zhen Zveny

Le chantier du Sacré-Cœur est lancé

ECAUSSINNES

Désacralisé, l'édifice racheté par la commune accueillera associations, événements et marché couvert. Mais pas avant juin 2028.

À Écaussinnes, le chantier de restauration et de transformation de l'église du Sacré-Cœur est désormais lancé. Les premières équipes ont pris possession des lieux ce lundi 17 août, donnant le coup d'envoi d'un projet attendu depuis plusieurs années. À terme, l'ancien édifice religieux doit devenir un espace polyvalent destiné notamment aux associations, aux événements et à l'organisation d'un marché couvert.

Les travaux doivent s'écha-

ler sur 670 jours calendrier, avec une fin annoncée au 16 juin 2028. *"Après les différentes phases de préparation et d'étude, les premières interventions sont aujourd'hui engagées sur le site. Ce chantier majeur va progressivement transformer l'église du Sacré-Cœur",* explique le bourgmestre Sébastien Deschamps.

Les premières semaines seront consacrées à l'installation du chantier. Les sols intérieurs qui doivent être conservés seront notamment protégés. Du 19 août

au 11 septembre, le mobilier en pierre présent dans l'église sera démonté et déposé. Une étape particulièrement visible est prévue le 28 août avec l'arrivée d'une grue à montage rapide. Sa flèche de 36 mètres permettra de couvrir l'ensemble des toitures et accompagnera les interventions durant plusieurs mois.

"L'avenir d'un édifice important du patrimoine local se prépare"

À partir du 31 août, le désamiantage des toitures basses débutera, parallèlement aux premières démolitions intérieures. Les écha-



■ Construite en 1892, l'église avait été fermée au public en 2014. © DR

faudages seront ensuite installés dès le 14 septembre sur les parties préalablement désamiantées. Le chantier prendra une nouvelle ampleur à partir du 12 octobre avec le début des travaux de toiture.

Mis sur les rails lors de la précédente mandature, ce vaste projet appelle aujourd'hui un budget de 5,1 millions d'euros, subsi-

dié en partie par la Région wallonne. *"Le démarrage du chantier de l'église du Sacré-Cœur constitue une étape importante pour Écaussinnes. Au-delà des travaux techniques qui vont se succéder durant les prochains mois, c'est l'avenir d'un édifice important du patrimoine local qui se prépare",* conclut Sébastien Deschamps.

Grégoire Laliou



Une liaison cyclo-piétonne supplémentaire de 3,5 km verra le jour d'ici 2028 à La Louvière

La mobilité douce gagne du terrain à La Louvière. Une liaison cyclo-piétonne de 3,5 km doit voir le jour d'ici 2028. Plus de 90 % du parcours devrait être aménagé à l'écart des voitures. Explications avec l'échevin Olivier Destrebecq (MR).

EMILIE LARCIN

Une nouvelle liaison cyclo-piétonne devrait voir le jour à La Louvière en 2028. Longue de 3,5 kilomètres, elle viendra compléter les deux kilomètres déjà existants afin de former un itinéraire continu reliant plusieurs axes du réseau RAVeL et différents pôles de la ville.

Le projet a été annoncé ce samedi par Olivier Destrebecq (MR), échevin de la Mobilité à La Louvière. Il sera financé à hauteur de 1,4 million d'euros : un million par la Région wallonne et 400.000 euros par la Ville de La Louvière. « Le budget est déjà réservé », insiste l'échevin. L'objectif de ce prolongement est de créer un itinéraire continu afin de mieux connecter plusieurs pôles importants du territoire : le centre-ville, la gare de La Louvière et le Canal du Centre. Le tout s'inscrit dans une volonté de « régénération » de la ville de La Louvière.

quant » du réseau RAVeL louviérois.

Selon Olivier Destrebecq, plus de 90 % du parcours devrait être aménagé en site propre, à l'écart de la circulation automobile. « Il y a la rapidité, il y a la facilité, mais il y a aussi et surtout la sécurité », souligne l'échevin. L'objectif est notamment d'encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens, par exemple pour rejoindre son lieu de travail.

Au-delà de la mobilité, la Ville voit également

dans cette nouvelle liaison un moyen de renforcer l'attractivité du centre-ville. En permettant aux cyclistes et aux piétons de rejoindre plus facilement le cœur de La Louvière, l'objectif est aussi de les inciter à s'y arrêter, notamment dans les commerces, les établissements horeca ou encore les parcs.

« On ne peut pas redynamiser le centre-ville avec un seul élément, mais avec un ensemble de projets », explique

Olivier Destrebecq. Pour l'échevin libéral, cette liaison cyclo-piétonne doit ainsi s'inscrire dans une démarche plus large de redéploiement économique, commercial et touristique de La Louvière.

”

« On ne peut pas redynamiser le centre-ville avec un seul élément, mais avec un ensemble de projets »

Le projet est mené en collaboration avec plusieurs acteurs, dont le SPW, la SNCB, Fluxys et le bureau d'études C² Project. L'avant-projet a déjà été validé par les différents services communaux, mais plusieurs démarches doivent encore être finalisées

avant le début du chantier.

Des discussions sont toujours en cours concernant les différents terrains que la liaison traversera, mais également concernant les questions de sécurité. Le tracé devant passer au-dessus d'une conduite de l'entreprise Fluxys, des vérifications sont nécessaires avant de poursuivre le projet.

DES TRAVAUX ENVISAGÉS DÈS 2027

« On ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi, n'importe où », souligne Olivier Destrebecq. Ces discussions constituent l'une des dernières étapes avant l'introduction de la demande de permis d'urbanisme.

« On est dans la phase théorique finale avant

”

« La liaison complète pourrait ainsi être accessible au début de

”

« Ce parcours sera aménagé en site propre à plus de 90 % »

Olivier Destrebecq
ÉCHEVIN DE LA MOBILITÉ



MAILLON ENTRE LE CENTRE DE LA VILLE ET LE CANAL

La portion concernée reliera le centre-ville de La Louvière au Canal du Centre, en passant notamment par Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, la chaussée Paul Houtart et la rue de la Petite Louvière. Cet axe doit permettre de compléter un véritable « maillon man-



de passer aux travaux», assure l'échevin de la Mobilité. Le budget étant déjà réservé, Olivier Destrebecq se montre confiant quant à la suite du dossier. Si le calendrier est respecté, le chantier devrait commencer en 2027 et durer environ un an. La liaison complète pourrait ainsi être accessible au début de l'année 2028. ■

« Il y a la rapidité, il y a la facilité, mais il y a aussi et surtout la sécurité », souligne l'échevin. © David Claes

Un chantier de 670 jours a débuté au Sacré-Cœur

Les travaux ont officiellement commencé à l'église du Sacré-Cœur d'Écaussinnes. Depuis ce lundi 17, le bâtiment est entré dans une importante phase de restauration et de transformation. Le chantier doit durer 670 jours calendrier, pour s'achever le 16 juin 2028.

Les premières opérations ont débuté ce lundi au sein et autour de l'église du Sacré-Cœur d'Écaussinnes. « Ce chantier majeur va progressivement transformer l'édifice, avec une succession d'interventions préparatoires, de travaux intérieurs et d'importantes opérations sur les toitures », explique Sébastien Deschamps (Ensemble), bourgmestre d'Écaussinnes.

Jusqu'au 21 août, les équipes doivent mettre en place les baraquements, clôtures et autres équipements nécessaires aux travaux. À l'intérieur de l'église, les revêtements de sol destinés à être conservés seront protégés.

Une autre opération doit débuter ce mercredi 19 août : le démontage et la dépose du mobilier en pierre présent dans l'église. Cette phase doit se



Le bourgmestre décrit un chantier majeur. © D.R. / David Claes

poursuivre jusqu'au 11 septembre. Le chantier deviendra nettement plus visible à partir du 28 août.

UNE GRUE DE 36 MÈTRES DÈS LE 28 AOÛT

« Une étape particulièrement spectaculaire interviendra alors avec l'installation d'une grue à

montage rapide. Dotée d'une flèche de 36 mètres, celle-ci permettra de couvrir l'ensemble des toitures et accompagnera les travaux de toiture pendant plusieurs mois ».

Une nouvelle étape débutera le 31 août avec le désamiantage des toitures basses. Cette opération est nécessaire avant de pouvoir poursuivre les inter-

ventions sur les parties concernées. La commune annonce également le début de travaux de démolition intérieure à cette date. Une nouvelle phase de démolitions intérieures est par ailleurs programmée à compter du 22 septembre.

Entre-temps, les échafaudages apparaîtront autour de l'édifice dès le 14 septembre. Ils seront d'abord installés au niveau des toitures basses préalablement désamiantées, avant de permettre les interventions sur les toitures hautes.

LES TOITURES AU CŒUR DU CHANTIER EN OCTOBRE

Le 12 octobre doit marquer le début d'une des principales phases du chantier : les travaux de toiture. Plusieurs opérations sont prévues, avec le désamiantage des parties concernées, le bâchage et la mise hors d'eau

progressive du bâtiment, puis la réalisation et la pose d'un nouveau complexe de toiture en zinc.

Ces travaux doivent ensuite laisser place aux autres phases de restauration et de transformation de l'église, dont le chantier s'étendra encore pendant plus d'un an et demi. « Le démarrage du chantier de l'église du Sacré-Cœur constitue une étape importante pour Écaussinnes. Au-delà des travaux techniques qui vont se succéder durant les prochains mois, c'est l'avenir d'un édifice important du patrimoine local qui se prépare », souligne encore le bourgmestre.

Sauf modification du calendrier en cours de chantier, la restauration et la transformation de l'église du Sacré-Cœur doivent être achevées le 16 juin 2028. ■

PYRONIX SE RELÈVE DE L'INCENDIE QUI AVAIT DÉTRUIT UNE GROSSE PART DE SON MATÉRIEL

Il y a un an environ, le Galaxy Jump de Braine-le-Comte partait en fumée. Les flammes emportaient aussi une bonne partie du matériel de Pyronix, compagnie artistique spécialisée dans les spectacles de feu. Désormais, ses acrobates ont retrouvé des locaux... flamboyants à Soignies. Benjamin Place, le responsable, annonce aussi la création d'une académie pour les jeunes adolescents !

LORE THOUVENIN

Le 31 juillet 2025, l'équipe de Pyronix essayait de sauver ce qu'elle pouvait des flammes, pour tout déplacer dans un hangar à Soignies. «C'était une friche, un bâtiment à l'abandon, mais au moins c'était à l'abri de la pluie», explique Benjamin Place, responsable.

Les dégâts sont immenses. «On n'a pas su chiffrer correctement la perte due à l'incendie, mais, pour donner un ordre de grandeur, on était facilement sur 25.000 à 30.000 euros de matériel perdu. Il nous arrive encore de chercher quelque chose et de nous rendre compte qu'en fait, ça a été emporté par l'incendie.»

La compagnie a pu compter sur la solidarité de la population et notamment de Pairi Daiza, client fidèle, ainsi que de son patron Éric Domb: «Nous avons reçu un don personnel d'Éric Domb dans une cagnotte qui avait circulé. Le parc était également intervenu en doublant l'un des cachets d'une

journée de prestation.»

Des gestes qui ont permis à Pyronix d'aller de l'avant: à part quelques finitions çà et là, le bâtiment de Soignies est rénové! «On peut à nouveau s'entraîner à l'intérieur depuis quelques mois, après l'installation de la chaudière et de la soufflerie. Ici, nous venons de finaliser les vestiaires.»

Situé au n°36 de la rue du Nouveau Monde, l'ensemble fait 300 m², divisé en deux pièces de 100 m² et 200 m². «Nous allons les proposer à la location. Une partie est couverte de tatamis et peut notamment accueillir des arts martiaux; dans l'autre, nous avons installé des miroirs de danse, des baffles... Il y a tout ce qu'il faut, jusqu'aux sanitaires.»

AU CARNAVAL DE VENISE

Ces travaux et l'achat de nouveau matériel pèsent tout de même sur les finances. «Encore à l'heure actuelle, l'ASBL n'est pas du tout à flot. Il y aura encore du boulot pour rattraper la perte, si on la rattrape un jour, parce que ce n'est pas ga-

ranti non plus... Ça a quand même été un gros coup de massue sur la tête.»

Heureusement, les prestations du groupe n'ont pas souffert. «Cela fait à peu près trois ans que nous avons la même quantité de spectacles, plus de 200 par an. C'est beaucoup!» Ils ont pu, cet été encore, montrer leur talent à l'international. La Suisse, la France, l'Espagne...

UNE ACADEMIE POUR FORMER LA RELÈVE

«Nous recevons de plus en plus d'appels de l'étranger. L'événement le plus important pour notre carte de visite, ça a été le carnaval de Venise. C'était notre deuxième participation, mais cette fois, nous étions beaucoup plus actifs et davantage mis en avant.» Ils se sont aussi produits quatre fois à Praiano, près de Positano, il y a quelques jours.

«Cela a fait nos affaires puisqu'en Belgique, à cause de la sécheresse et de la canicule, les prestations avec du feu ont été intégralement annulées...»



La création d'une académie pour ados est aussi annoncée. © Zproject /DR

Et pour encore enrichir ce nouveau souffle, Pyronix a lancé un appel aux nouvelles recrues dès 16 ans. «Nous avons déjà reçu à peu près 40 candidatures! Le but est de renforcer l'équipe. Il y a des allées et venues: des gens s'arrêtent provisoirement ou définitivement, d'autres arrivent... J'aime bien avoir un effectif de base entre 10 et 15 personnes. Je trouve que c'est impératif avec la quantité de spectacles qu'on a.»

Benjamin Place nous annonce aussi un nouveau projet: «Nous allons lancer dans quelques jours une académie Pyronix. Elle sera destinée à un public plus jeune, de 11 ans à 16-17 ans. L'objectif est vraiment de les former, de la même manière, avec un focus sur les arts du feu.» ■

À noter: Pour suivre les actualités de Pyronix, rendez-vous sur www.pyronix-production.com ou la page Facebook Pyronix Production.

À Silly : « Sognies » au lieu de « Soignies » sur un panneau routier !

À Silly, un panneau routier indiquait « Sognies » au lieu de « Soignies ». Après avoir été informé de l'oubli d'un « i » sur celui-ci, le SPW Mobilité et Infrastructures l'a fait retirer. Une nouvelle signalisation, sans coquille, doit être installée vendredi.

AUDREY CADOR

Il fallait avoir l'œil pour repérer la petite lettre manquante. À Silly, un panneau directionnel indiquait « Sognies » au lieu de « Soignies ». Une coquille visible par les automobilistes passant à cet endroit. Le panneau a été retiré ce mardi. Celui-ci se trouvait sur la chaussée allant du carrefour de la rue

Docteur H. Dubois vers Ghislenghien, juste après le carrefour permettant de prendre la direction vers Brugelette. Il était situé après le nouveau commissariat de police et le notaire à Silly.

Si la faute apparaissait sur une signalisation installée le long du réseau routier, le SPW Mobilité et Infrastructures précise toutefois qu'il n'était pas à l'origine de sa commande ni de son placement.

La position particulière du panneau explique en partie pourquoi la coquille n'avait pas été repérée plus tôt par les services du SPW. Il était principalement visible par les conducteurs arrivant depuis une route commu-



Le « i » manquait. © DR

nale. « Le panneau était placé de manière perpendiculaire. On le voyait quand on venait d'une route communale. Quand nous sommes sur notre réseau, il était placé de manière parallèle à la route, donc nous ne l'avons pas vu », justifie Sarah Pierre, porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures. Après avoir été informés de la

situation, les services ont vérifié la provenance de cette signalisation. « Ce panneau n'a été ni commandé ni placé par le SPW Mobilité et Infrastructures. Il a été commandé et placé par l'entreprise qui était chargée de réaliser des travaux à cet endroit », précise Sarah Pierre.

Voir le nom d'une ville mal orthographié sur un panneau routier reste heureusement peu courant. Sarah Pierre assure d'ailleurs n'avoir été confrontée que très rarement à ce type de situation. « Cela m'était déjà arrivé une fois en cinq ans au SPW Mobilité et Infrastructures », souligne-t-elle. Pour rappel, en février dernier,

un autre panneau de signalisation à Hamoir avait également suscité de nombreuses réactions : Durbuy avait perdu son « U ».

UN NOUVEAU PANNEAU ATTENDU D'ICI VENDREDI

Dès que l'erreur a été signalée, son retrait a été annoncé. « Le panneau va être enlevé, si cela n'a pas encore été fait, ça va l'être », nous indiquait Sarah Pierre, ce mardi. C'est désormais chose faite.

La correction définitive devrait également intervenir rapidement. « Nous devrions avoir un nouveau panneau placé d'ici vendredi certainement », conclut la porte-parole. ■

Réfection de la N6 : un cycliste pointe le manque d'aménagements pour vélos

La N6 a bénéficié de plusieurs semaines de travaux entre Mons et Casteau. Mais pour les cyclistes qui empruntent cet axe très fréquenté, rien ou presque n'a changé. Manathan Olivet, usager du vélo au quotidien, dénonce une occasion manquée. La SOFICO répond.

NICOLAS ZINQUE

La chaussée de la N6 est neuve et les marquages ont été reposés, après une réfection de voirie entre avril et juillet. Mais Manathan Olivet reste sur sa faim. Ce Montois effectue l'ensemble de ses déplacements personnels à vélo et emprunte chaque semaine cet axe important entre Mons et Soignies. Un trajet qu'il considère aujourd'hui encore comme particulièrement dangereux. En février dernier, avant le lancement du chantier, il avait même interpellé les autorités de Mons et de Soignies pour les sensibiliser à la question. Lorsque les travaux ont débuté quelques semaines plus tard, Manathan espérait donc voir apparaître des aménage-

ments. « J'étais impatient de découvrir le fruit de cette réflexion », explique-t-il dans le courrier qu'il vient d'adresser au SPW [le SPW Mobilité et Infrastructures est le partenaire technique de la SOFICO, NDLR]. À l'arrivée, sa déception est grande : aucun nouvel aménagement cyclable n'a été réalisé.

UNE ROUTE DANGEREUSE

Sur une partie de son trajet, le cycliste doit circuler directement sur la chaussée. Ailleurs, des marquages ou panneaux l'orientent vers des portions de trottoir ou des accotements (entre les Portes de Maisières et le SHAPE, par exemple). Ces indications ne sont pas toujours claires, selon Manathan, qui pointe d'autres problèmes, entre autres des changements soudains de trajectoire qui obligent les vélos à rejoindre la route, parfois à proximité de véhicules en stationnement. « Quand une voiture arrive vite derrière et qu'on doit d'un coup se rabattre sur la route parce que des camions sont stationnés, c'est super dange-

reux », témoigne-t-il. C'est sans compter sur des trous, des crevasses ou encore de la végétation qui empiète sur le passage. « Pour moi, c'est 10 % de mon chemin qui est protégé. Tout le reste est loin d'être suffisant. »

Le Montois aurait souhaité, au minimum dans certaines zones, la création d'une bande

”
« Quand une voiture arrive vite derrière et qu'on doit d'un coup se rabattre sur la route parce que des camions sont stationnés, c'est super dangereux »

Manathan
CYCLISTE AU QUOTIDIEN

cyclable suggérée afin de rappeler aux automobilistes la présence et la légitimité des vélos sur la chaussée. Sur les portions limitées à 70 km/h, il estime en revanche qu'une so-



Pas de bande protégée pour les cyclistes. (1) (2)



Manathan, usager fidèle. (1) (2)



Les cyclistes doivent emprunter une route où les autres restent sés. (1) (2)

lution permettant de mieux séparer les cyclistes du trafic devrait être trouvée.

Dans son courrier, Manathan interpelle directement les autorités sur le risque encouru : « Dans le pire des scénarios, je perds juste la vie... » Il s'interroge notamment sur les conséquences d'une perte d'équilibre provoquée par une bordure, une crevasse ou le passage trop proche d'un véhicule.

UN « CHANTIER D'ENTRETIEN »

Du côté de la SOFICO, on rappelle toutefois que les travaux menés d'avril à début juillet n'avaient pas pour objectif de réaménager complètement la N6. Ils visaient à renouveler les couches supérieures du revêtement sur environ sept kilomètres, dans les deux sens, entre le carrefour de l'avenue Victor Maistriaux avec le R50 et celui de la rue Grande avec le chemin Vert.

« Il s'agissait donc d'un chantier d'entretien des revêtements et non d'un chantier de réhabilitation en profondeur », explique Héloïse Wi-

nandy, porte-parole de la SOFICO. Une intervention plus lourde aurait, elle, pu englober la réfection des trottoirs ou la réalisation d'aménagements cyclables.

La SOFICO souligne néanmoins avoir profité des nouveaux marquages, entre les Portes de Maisières et l'échangeur de Nimy, pour ramener la circulation à une bande dans chaque sens. L'espace libéré a permis de réinstaller du stationnement sur la voirie et de rendre le trottoir aux piétons.

Une évolution plus importante n'est cependant pas totalement exclue. Dans le cadre de la préparation de son prochain plan d'investissement et notamment à la demande de la Ville de Mons, le SPW Mobilité et Infrastructures a introduit un besoin de réhabilitation complète de la traversée de Maisières, qui comprendrait une redistribution de l'espace. Reste à savoir si le projet sera retenu : les arbitrages doivent encore être réalisés en fonction des besoins et des budgets disponibles. ■

RELATIONS

DÉTENTE - CONTACT

Saunas - Massages

FANY'S reçoit et se déplace 7j/7. Spécialités
0478/95.74.51

2002709725

EMPLOI, SANTÉ, ARGENT... VOICI CE QUE LES MINISTRES DE L'ARIZONA NOUS PRÉPARENT POUR LA RENTRÉE !

À quelques semaines de la rentrée politique, les différents membres du gouvernement fédéral songent déjà à leur retour au travail. Tour d'horizon.



NATHAN DELIE

Journaliste

Ce sont encore les vacances, mais il y a déjà comme un parfum de rentrée dans l'air. Le lundi 24 août marquera en effet le retour des classes pour des milliers d'écopiers. Et pour le monde politique ? La reprise active du travail s'annonce aussi.

1 Bart De Wever (N-VA): trouver un accord budgétaire

Parti se ressourcer au pays du Soleil levant pour quelques jours, Bart De Wever aura fort à faire dès son retour en Belgique. Le chef de l'exécutif doit s'accorder avec ses partenaires de la coalition Arizona sur un effort budgétaire de 10 milliards d'euros pour endiguer le déficit qui plombe les finances publiques du Royaume.

Pour éviter de revivre l'enlèvement des discussions qui l'avaient contraint l'an der-

demment notre lutte contre le narcotrafic enclenchée il y a de cela plus d'un an. Les actions coup de poing continueront à être organisées et elles seront intensifiées. La rentrée sera aussi l'occasion de faire le bilan de la stratégie 'Plan Grandes Villes' lancée en septembre 2025», nous indique par ailleurs son cabinet, qui met en évidence la lutte contre les incivilités et la criminalité, la modernisation du statut des pompiers et «le renforcement des possibilités pour la sécurité privée de contribuer à la protection de nos concitoyens, tout en maintenant le monopole légitime de la force dans les mains de la police» comme autant d'autres priorités des prochains mois.

3 Maxime Prévot (Les Engagés): réformer le Code consulaire

Du côté du vice-Premier ministre Les Engagés, titulaire des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, on pointe la réforme du Code consulaire

marqué par l'attention à l'aide humanitaire.

4 Frank Vandenbroucke (Vooruit): finaliser un plan de lutte contre le cancer

Vice-Premier ministre également, Frank Vandenbroucke va, à l'instar de ses homologues, devoir consacrer une grande partie de son temps aux négociations budgétaires. Son cabinet précise qu'il traitera néanmoins deux autres questions en parallèle. Il s'agira, pour celui qui gère la Santé et les Affaires sociales, de «finaliser et de présenter un plan de lutte contre le cancer» et de déployer la politique de retour au travail des malades de longue durée actée par le gouvernement avant l'été.

5 Theo Francken (N-VA): revaloriser le statut des militaires

Figure bien connue de la N-VA, le ministre de la Défense Theo Francken compte faire aboutir pour début 2027 la revalorisation du statut des militaires.



Au centre, Bart De Wever. En haut, de gauche à droite, Maxime Prévot, Anneleen Van

nier à renoncer à un vote du budget dans les temps, le Premier ministre va devoir faire preuve d'autorité et d'habileté.

L'homme fort de la N-VA souhaite probablement aboutir pour son discours de politique générale, au mois d'octobre, ou à tout le moins d'ici la fin de l'année.

2 Bernard Quintin (MR): lutter contre le narcotrafic

Chargé de l'Intérieur, Bernard Quintin a lui aussi de quoi s'occuper. L'ancien diplomate entend travailler avec les syndicats de policiers sur les modalités du renforcement de leur rémunération.

« Nous poursuivrons évi-

comme « l'un des dossiers les plus directement perceptibles pour les citoyens ».

L'objectif est de « moderniser et de clarifier le cadre dans lequel l'État accompagne et protège les Belges à l'étranger, qu'ils y résident ou qu'ils soient confrontés à une situation difficile lors d'un séjour », nous renseigne son porte-parole.

Son portefeuille étant lié à l'évolution du contexte international, d'éventuels rebondissements en ce qui concerne la guerre en Ukraine, le Moyen-Orient ou d'autres points chauds du globe pourraient bien sûr influencer sur son agenda, qui devrait du reste être

Parmi ses autres priorités, citons également le renforcement de la Réserve de la Défense à travers un recrutement plus massif, un meilleur entraînement et l'accentuation des partenariats avec le monde civil, le développement de l'année de service militaire pour « permettre à un nombre bien plus important de jeunes de découvrir la Défense et leur offrir une véritable expérience militaire », ou encore une meilleure reconnaissance des vétérans.

6 Jean-Luc Crucke (Les Engagés): réduire les nuisances aériennes

Ministre du Climat et de la Mobilité, Jean-Luc Crucke s'attaquera rapidement au

dossier du survol de Bruxelles. Il va soumettre en septembre des propositions sur la norme de vent et la diminution progressive des opérations de nuit pour limiter les nuisances aériennes.

Le 6 octobre prochain, « les états généraux (de la sécurité routière) permettront de dresser un état des lieux et de présenter le Plan de sécurité routière 2026-2031, avec une ambition claire : réduire durablement le nombre de morts et de blessés sur nos routes », annonce par ailleurs le cabinet du ministre.

Celui-ci a parallèlement l'intention de plancher sur les modalités de la libérali-

sation du rail, travaille sur un « plan de préparation et d'action face aux risques sanitaires liés à la chaleur », va bientôt « évaluer les conséquences sanitaires, environnementales et économiques d'une éventuelle sortie des PFAS », et « déposera des propositions pour accélérer le passage des énergies fossiles vers des alternatives durables lors du conclave budgétaire à venir », entre autres actions.

7 Éléonore Simonet (MR): ouvrir les flexi jobs aux indépendants

Compétente pour les Indépendants, les Classes Moyennes et les PME, la libérale Éléonore Simonet

prépare quant à elle un second plan pour les PME, après une première série de dispositions sorties en janvier dernier.

« À la rentrée, elle poursuivra son travail en faveur de la simplification administrative pour les indépendants, du soutien à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat porté par des femmes », nous fait en outre savoir sa porte-parole, qui précise aussi que la ministre œuvrera à l'extension du mécanisme des flexijobs aux indépendants.

listes flamands aux côtés de Frank Vandenbroucke au sein du gouvernement fédéral, Rob Beenders prévoit pour sa part d'accentuer la lutte contre le phishing, de soutenir le pouvoir d'achat dans le secteur des télécommunications, d'assurer l'ouverture de trois nouveaux centres d'aide aux victimes de violences sexuelles d'ici la fin de l'année, de contribuer à la rédaction d'un plan d'action interfédéral contre le racisme, d'établir fin 2026 une campagne contre la

sion des personnes en situation de handicap », nous apprend son cabinet.

Ministre de la Lutte contre la Fraude sociale en plus de la Protection des consommateurs, des Personnes handicapées et de l'Égalité des chances, Rob Beenders souhaite aussi augmenter les contrôles via des embauches d'inspecteurs.

9 Mathieu Bihet (MR): superviser l'avenir du parc nucléaire

Surnommé « Atomic boy », le ministre de l'Énergie Mathieu Bihet aura une ren-

belge des activités nucléaires de l'entreprise en Belgique.

« Un autre chantier important sera la relance de l'éolien offshore et le développement des infrastructures énergétiques. L'objectif est de poursuivre le travail pour disposer d'une solution soutenable financièrement et permettre à la Belgique de continuer à développer sa production d'électricité décarbonée », explique le cabinet du ministre, qui place la sécurité d'approvisionnement éner-

8 Rob Beenders (Vooruit): accentuer la lutte contre le phishing
Seul représentant des socia-

haine en ligne, de poursuivre les travaux dans la lutte contre les violences liées au genre, et de « faire adopter une loi sur l'inclu-

trée chargée.
Le libéral doit en effet superviser les discussions avec Engie au sujet d'une possible reprise par l'État

gétique ou encore l'attention au pouvoir d'achat et à la facture énergétique des consommateurs en tête des priorités du ministre.

10 Vanessa Matz (Les Engagés): obtenir un accord pour bpost

Personnalité clé des Engagés, Vanessa Matz souhaite, elle, aboutir rapidement à un accord sur le nouveau contrat de gestion de bpost. « L'objectif est de maintenir un service postal de qualité et de proximité, adapté aux besoins des citoyens, tout en tenant compte des économies demandées et du bien-être des travailleurs », indique le cabinet de la ministre des Entreprises publiques à ce sujet.

Mais ce ne sera pas tout. « L'instauration d'une majorité numérique et la fin de l'anonymat malveillant en ligne devraient également être mises à l'agenda des premiers conseils des ministres de septembre », ajoute le porte-parole de la centriste, précisant que celle-ci souhaite améliorer la couverture en fibre et en 5G sur le territoire et mettre à jour une stratégie en matière d'intelligence artificielle.

11 Anneleen Van Bossuyt (N-VA): autoriser les visites domiciliaires

Enfin, la ministre de l'Asile et de la Migration Anneleen Van Bossuyt prévoit de finaliser son projet de loi sur les visites domiciliaires en vue d'une adoption en automne.

« Nous subordonnons l'obtention d'un visa de regroupement familial au respect de conditions d'intégration, notamment la passation obligatoire d'un test d'intégration et d'un test de langue. Il en ira de même pour l'obtention du droit de séjour permanent », expose également sa porte-parole au sujet de la politique migratoire, à laquelle la ministre entend donner un sérieux coup de vis à travers une série d'autres dispositions. ■

LA RÉFORME DU CONTRÔLE TECHNIQUE FAIT GRINCER DES DENTS EN WALLONIE

À partir du 1^{er} septembre, les automobilistes flamands ne devront plus présenter leur voiture qu'une fois tous les deux ans. Touring demande des règles identiques dans tout le pays.



YANNICK HALLET

Journaliste

Touring s'inquiète de l'entrée en vigueur de la réforme du contrôle technique en Flandre à partir de ce 1^{er} septembre. « Une voiture pourra recevoir un certificat de contrôle valable un an ou deux ans selon la Région dans laquelle elle est présentée », pointe l'organisme de mobilité qui déplore « une situation pour le moins singulière ». Pour lui, les règles devraient être identiques dans tout le pays. Touring redoute « une augmentation du nombre de véhicules dangereux sur les routes et, par conséquent, du nombre d'accidents ».

L'élément central de la réforme flamande est la périodicité. À partir de ce 1^{er} septembre, toutes les voitures particulières ordinaires seront soumises à un contrôle tous les deux ans quel que soit leur âge ou leur kilométrage. En Wallonie, le contrôle reste annuel avec des règles très précises permettant de passer tous les deux ans pendant une durée et un kilométrage limités. Le sud du pays va-t-il s'aligner sur ces nou-

velles normes venues du nord, à l'image de ce qui a été décidé en matière de conduite autonome avec les voitures Tesla ? Contacté par nos soins, le cabinet de François Desquesnes (Les Engagés), en charge du dossier, est plus que réticent, même si sa réponse nous laisse sur notre faim : « La révision du contrôle technique figure bien dans la Déclaration de politique régionale, mais elle ne se

”

« Il faudra probablement attendre un accident dramatique pour que la Flandre fasse marche arrière »

Olivier Goies
AUTOSÉCURITÉ

fera pas au détriment de la sécurité routière. Notre priorité demeure de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers et de veiller à ce qu'aucune réforme n'ait d'impact négatif sur la sécurité des routes en Wallonie ». Et le cabinet d'ajouter qu'un travail préparatoire était « en cours au sein des services de la

Région ». Lequel ? Nous n'en saurons pas plus.

Du côté du secteur des centres de contrôle technique, on rejette catégoriquement l'idée de généraliser la périodicité à deux ans.

« UNE ABERRATION TOTALE »

« En termes de sécurité routière, c'est purement et simplement une aberration totale », martèle Olivier Goies, CEO d'Autosécurité, le principal réseau en Wallonie. Il s'appuie sur des chiffres pour affirmer cela. Plus de 20 % des voitures sont recalées au contrôle technique lorsqu'elles arrivent à leur dixième anniversaire. Et le taux de refus ne fait qu'augmenter pour atteindre 25 % à la treizième année.

« Vous trouverez cela moins comique lorsqu'une voiture aux pneus lisses viendra vous percuter sous la pluie parce qu'elle ne s'est pas présentée après un an. La réforme flamande est populiste et n'est absolument pas basée sur les données des taux de refus », tonne Olivier Goies.

« Il faudra probablement attendre un accident dramatique pour que la Flandre fasse marche arrière. C'est comme cela que cela fonctionne dans



Seriez-vous favorable à un contrôle technique valable 2 ans en Belgique ?

OUI

91 %

NON

9 %

Sondage Sudinfo

notre pays », dit-il. Il dénonce aussi, à l'image de Touring, la volonté de la Flandre de supprimer à partir du 1^{er} janvier 2027 le contrôle technique préalable à la vente d'une voiture d'occasion. Le représentant du secteur explique qu'à l'heure actuelle les taux de refus sont déjà très élevés alors que les véhicules sont pourtant préparés pour passer cette vérification plus détaillée que le contrôle annuel. Le consommateur risque d'avoir de mauvaises surprises, et pas seulement liées à des problèmes mécaniques.

MAUVAIS POUR LE CONSOMMATEUR

« Lors du contrôle occasion, nous nous assurons que le véhicule n'a pas été volé et que tous les documents de bord sont en ordre. Parfois ceux-ci peuvent avoir été échangés avec ceux d'un autre véhicule », détaille Olivier Goies.

D'une manière générale, il craint que des automobilistes wallons n'aillent en Flandre afin de ne plus passer que tous les ans :

« Je pense qu'à un moment le Conseil d'État, voire la Cour constitutionnelle, devra trancher sur la question de la territorialité. Nous sommes aujourd'hui dans un imbroglio juridique important ».

Par contre, Olivier Goies estime que certains aspects de la réforme flamande pourraient être transposés en Wallonie : le fait de devoir présenter son véhicule si une attache-remorque a été installée par le constructeur automobile, ne plus devoir présenter l'attestation d'assurance ou encore l'allongement à deux mois, au lieu de 15 jours, du délai pour réparer des défaillances majeures. Pour ce dernier point, à l'époque actuelle, il n'est pas évident d'obtenir illico un rendez-vous chez le garagiste. ■

Hausse des prix de l'énergie : les aides du gouvernement, c'est bel et bien fini !

Bien que les prix du mazout et des carburants restent élevés, le gouvernement De Wever cesse les aides accordées aux citoyens, pour alléger leur facture. Il avait dit trois mois, ce ne sera pas plus.



FRANÇOISE
DE HALLEUX

Journaliste

Au printemps dernier, quelques semaines après l'attaque israélo-américaine sur l'Iran, les prix du pétrole avaient explosé. Les Belges, comme de nombreux autres citoyens du monde, avaient vu leur facture de chauffage flamber, tandis que les prix à la pompe s'envolaient. Plusieurs professions tiraient la langue. Les infirmières indépendantes, pour ne citer qu'elles, estimaient que travailler allait finir par leur coûter de l'argent !

UN ESPOIR VITE DOUCHÉ

Après un long moment d'attente et d'espoir pour la population, le gouvernement de Bart De Wever annonçait, en avril, des mesures d'aide. Des « mesures » diront certains, des « mesures savamment ciblées », diront d'autres. Au lieu du cliquet inversé ou d'une baisse générale des accises qui auraient bénéficié à toute la population, le gouvernement Arizona choisissait de n'aider que ceux dont les déplacements pour le travail

étaient impactés ainsi que les ménages les plus fragiles. Il limitait en outre cette aide dans le temps : trois mois (mai, juin et juillet 2026).

Contacté ce mardi, le cabinet du vice-Premier ministre et ministre des Finances Jan Jambon (N-VA) nous confirme que cette aide était temporaire et que tout s'est arrêté au 31 juillet, comme annoncé. Et rien ne laisse pen-

”

« En ciblant les aides au lieu de les généraliser, la demande en énergie devait diminuer et les prix se stabiliser »

Cabinet de Jan Jambon (N-VA)
MINISTRE DES FINANCES

ser qu'à la rentrée de septembre, le gouvernement relance ces aides ou en élabore de nouvelles... Le contexte général n'a pourtant pas beaucoup changé : la guerre contre l'Iran, que Donald Trump annonçait « rapide », s'éternise tandis que les prix à la pompe (près de 2,3 € le litre de diesel et 1,9 € le litre d'essence 95) restent élevés. Le



Les prix à la pompe ont flambé avec la guerre en Iran. © Belga

mazout de chauffage a légèrement diminué mais reste cher : 1,4 € le litre (commande inférieure à 2.000 litres). Suite à la guerre en Iran, il avait grimpé de 0,7 € le litre - en janvier 2026 - à 1,6 € en avril 2026.

« Sur conseil de la Banque nationale et de plusieurs experts en économie, les aides devaient être limitées, sans quoi les gens allaient dépenser davantage, ce qui allait réduire l'offre et faire grimper les prix de l'énergie », explique François Moré, porte-parole du ministre Jambon. « En ne généralisant pas les aides à l'ensemble de la population et en les ciblant, la demande en énergie devait diminuer et les

prix se stabiliser. C'est aussi pour cette raison que le gouvernement a demandé que l'on privilégie télétravail et covoiturage : pour éviter que les prix ne s'envolent davantage. Je vous rappelle aussi que la situation budgétaire du pays reste très délicate ».

UNE AIDE DE 80 MILLIONS €

L'équipe de Wever avait prévu une enveloppe de 80 millions € pour soulager les factures des Belges les plus impactés. À ce stade, ni le cabinet ni le SPF Finances n'ont assez de recul pour dire combien de ménages et de travailleurs en ont bénéficié, et pour quel montant. ■

GRATUITÉ DES FOURNITURES JUSQU'EN 5^E PRIMAIRE : VOICI CE QUE L'ÉCOLE PEUT VOUS DEMANDER DE PAYER

Cette année scolaire voit l'avènement de nouvelles règles qui crispent les écoles et inquiètent les parents : voici tout ce que vous devez savoir sur les frais que l'école peut vous réclamer... Ou pas.



DIDIER
SWYSEN

Journaliste

Il y a du changement en matière de gratuité des fournitures scolaires : elle est prolongée jusqu'en 5^e primaire dans les écoles fondamentales de l'enseignement ordinaire (ce sera jusqu'à la 6^e à la rentrée de fin août 2027) et jusqu'en 6^e primaire dans l'enseignement spécialisé.

CALCUL DIFFÉRENT

Jusqu'à l'année dernière, les écoles recevaient plus de 75 € par élève (jusqu'en 4^e primaire). La subvention spécifique a disparu ; une partie étant intégrée dans les dotations et subventions de fonctionnement des écoles. La Ligue des Familles a calculé que cela représentait moins de 30 € par élève.

Concrètement, l'objectif reste le même : les écoles fondamentales doivent mettre gratuitement à la disposition des élèves les fournitures nécessaires aux apprentissages.

1 Quels sont les frais que les écoles ne peuvent pas demander aux parents ? Aucun minerval, direct ou indi-

rect, ne peut être demandé. Une école ne peut pas conditionner une inscription au versement d'une somme d'argent à l'école ou à tout organisme connexe (ASBL, Amicale, etc.). Un minerval peut être demandé aux élèves inscrits en 7^e année secondaire.

Pas question non plus de réclamer aux parents le paiement de frais de personnel, de chauffage, de nettoyage... Ou encore le paiement du journal de classe ou du cahier de communication, de frais liés à la remise des diplômes ou du bulletin scolaire.

Dans le fondamental, l'école fournit les crayons, stylos, lattes, compas, équerres, gommes, taille-crayons, ciseaux, colle, peinture, papier couleur, etc. La liste est indicative et peut être adaptée par l'école.

Le nouveau dispositif va amener les écoles à travailler différemment. Il ne s'agira pas de donner systématiquement à chaque élève, lors de chaque rentrée, des fournitures, mais de les mettre à disposition de l'ensemble des élèves, en travaillant sur la durée et la durabilité du matériel et en optimisant les pra-

tiques (bacs, paniers, tiroirs, partage entre classes, etc.).

PARENTS RESPONSABILISÉS

Une attention particulière sera accordée à la responsabilisation des parents et des élèves quant à la bonne utilisation des fournitures mises à disposition. En cas de non-retour, de détérioration ou de dommages répétés,

Pas question de réclamer aux parents le paiement de frais de chauffage ou de nettoyage. Ni le paiement du journal de classe ou de frais liés à la remise du bulletin

une contribution financière (ou un remboursement au coût réel) pourra être sollicitée auprès des parents.

2 Quels sont les frais qui restent à charge des parents ? Le cartable (non garni), ainsi que le plumier (non garni également).

Les tenues vestimentaires et sportives usuelles de l'élève. Par exemple, les chaussures de sport, le short, le t-shirt, le maillot. L'école ne peut im-

poser ni fournisseur, ni marque déterminée mais elle peut demander un t-shirt de couleur spécifique pour un cours donné. Les parents devront également fournir les langes, lingettes et mouchoirs pour les enfants concernés.

3 Quels sont les frais qu'une école peut demander aux parents ? Les droits d'accès à la piscine ou à des activités culturelles et sportives (maximum 56,94 € en maternelle), ainsi que les frais liés aux séjours pédagogiques avec une ou plusieurs nuitées et organisés par l'école (maximum 126,54 € en maternelle), ainsi que les frais de déplacement directement liés à ces activités.

Par ailleurs, en primaire, l'école peut proposer certains frais facultatifs (interdits en maternelle), sans que les parents soient tenus de les engager : ils sont limités aux achats groupés, à la participation à des activités facultatives organisées en dehors du temps de cours et aux abonnements à des revues.

Les abonnements numériques ainsi que les accès aux plateformes qui y sont liées sont assimilés à

des achats groupés.

Ces frais doivent être proposés à leur coût réel, être en lien avec le projet pédagogique, apparaître sur le décompte périodique et être clairement présentés aux parents comme non obligatoires. Lorsqu'un manuel, un cahier d'exercices ou une revue utilisée comme support pédagogique est proposé dans le cadre d'un achat groupé facultatif, l'école doit mettre gratuitement ce support à disposition des élèves dont les parents n'y ont



pas souscrit.

En secondaire, des frais de photocopies peuvent être réclamés, mais au coût réel et pas au-delà de 75 € par élève et par année. Peut aussi être demandé le coût du prêt de livres scolaires, d'équipements personnels et d'outillage.

4 Qu'en est-il des frais extrascolaires ? Accueil du matin et du soir (garderies), temps de midi.

L'école peut demander une intervention financière aux parents.

5 Les parents ont-ils droit à une estimation de ces frais avant le début de l'année scolaire ? Oui. Chaque école doit leur fournir une estimation des frais qui seront réclamés durant l'année. Cette info doit être écrite et renseigner un montant unique par rubrique qui se rapproche le plus possible de la dépense réelle.

6 Qu'en est-il des décomptes ? Ils doivent être périodiques, couvrant une période allant d'un mois à quatre mois.

Ces documents doivent mention-

ner les modalités et les facilités de paiement (dès que le montant excède 50 €, les parents peuvent demander un échelonnement). L'école veillera à

En secondaire, des frais de photocopies peuvent être réclamés, mais au coût réel et pas au-delà de 75 € par élève et par année

éviter toute manipulation d'argent par les élèves, notamment en favorisant les paiements par voie électronique.

7 Que se passe-t-il si les parents ne paient pas ? Pas question de sanctionner les élèves. Chaque école organise le recouvrement des frais impayés mais il lui est recommandé d'en préciser les modalités, notamment dans le règlement d'ordre intérieur. Elles doivent s'inscrire dans le contexte de la prise en compte de l'origine sociale des familles et être raisonnables au regard du montant de la dette initiale. ■

POUR LES VACANCES, ÇA VA ÊTRE COMPLIQUÉ D'ALIGNER LES CALENDRIERS...

Les parents qui ont des enfants dans les systèmes scolaires francophone et néerlandophone vont faire la grimace, mais pour cette nouvelle année scolaire 2026-2027, il n'y aura pas de concordance entre les vacances pour les périodes de Toussaint (vacances d'automne), de Carnaval (vacances de détente) et Pâques (vacances de printemps). Les dates ne coïncideront qu'à la Noël (vacances d'hiver) et cela se répètera d'ailleurs deux ans plus tard (2028-2029).

DÉROGATION

N'y avait-il pas une possibilité de dérogation ? « Depuis la réforme des rythmes scolaires de 2022, une disposition transitoire permet au Gouvernement, jusqu'en 2033, de déroger ponctuellement au rythme de sept semaines de cours suivies de deux semaines de congé afin de favoriser un alignement avec les vacances scolaires des autres Communautés », rappelle le cabinet de la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR). « Cette possibilité a été utilisée chaque année depuis l'entrée en vigueur de la réforme. Pour l'année scolaire 2025-2026, elle a notamment permis de conserver au moins une semaine de congé commune après Noël. »

Mais cette fois, la configuration des calendriers ne permet pas, dans le cadre légal actuel et malgré cette possibilité de dérogation, d'obtenir une semaine de congé commune avec les autres Communautés après les vacances de Noël, précise encore l'un des porte-parole de la ministre.

« Dès son entrée en fonction, la ministre a abordé cette question avec ses homologues flamande et germanophone, sans qu'un rapprochement des calendriers puisse être envisagé à ce stade de leur



Aligner les vacances, mission impossible. © Istock

côté. La ministre a donc demandé à son administration d'examiner les possibilités permettant d'organiser davantage de semaines de congé communes entre les trois Communautés. Un projet d'alignement a ainsi été soumis à la consultation des acteurs institutionnels de l'enseignement. Leur avis a toutefois été unanimement négatif. Le Gouvernement a donc décidé de ne pas modifier la législation actuelle. »

ÉVALUATION

Il n'est dès lors pas prévu de modifier le calendrier de l'année scolaire 2026-2027 pour faire coïncider une semaine de congé supplémentaire avec celui de la Communauté flamande. Le cabinet précise encore ceci : « La réforme des rythmes scolaires annuels doit par ailleurs faire l'objet d'une évaluation dans le courant de l'année 2026, comme le prévoit la législation. Les conclusions de cette évaluation permettront, le cas échéant, de déterminer si des adaptations du dispositif doivent être envisagées à l'avenir. » ■

D.SW.

Dans les écoles, c'est le règne de la débrouillardise

On ne peut pas dire que la décision du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de modifier les règles en matière de gratuité des fournitures scolaires a réjoui les écoles.

Dans les écoles de Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE, réseau officiel), on a sorti la calculette: « Il faut compter environ 20 € par élève en maternelle et 24 € en primaire », explique la porte-parole. « Nous avons travaillé avec notre fournisseur pour favoriser des achats collectifs et suggérer des paniers types à nos écoles, en veillant à garantir l'autonomie des équipes ».

WBE concède que les frais encourus pour assurer les obligations des écoles en ma-

tière de gratuité des fournitures auront un impact sur les budgets. « À plus forte raison puisqu'ils doivent intégrer d'autres mesures, dans l'organisation des repas ou la gestion du temps extrascolaire. Cela risque fort d'impacter le fonctionnement des établissements et les services aux élèves. »

COMMANDES GROUPÉES

À l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles, on évoque des commandes groupées, de la débrouillardise et de la créativité: « On essaie de retrouver un maximum de matériel non utilisé les autres fois; c'est le côté écologique de la mesure. On verra ce que cela donnera », dit la directrice alors que sa collègue de l'Institut Notre-Dame, à



Julie Fernandez Fernandez (PS), échevine à Liège. © Photo News

Mons, évoque l'intervention du pouvoir organisateur. « Ce qui manque sera payé sur fonds propres mais ce sera au détriment d'autre chose, comme les activités culturelles ou sportives. Là, il faudra demander plus aux parents... »

À la Ville de Liège, pouvoir

organisateur de l'enseignement communal, on se dit inquiet pour les familles « qui vont vivre une rentrée difficile ». « Si je comptabilise toutes les réductions budgétaires: fournitures, repas scolaires, encadrement différencié ou même les garderies que la Région wallonne nous interdit désormais de laisser gratuites, j'arrive à une perte d'1,2 million d'euros », détaille l'échevine Julie Fernandez Fernandez (PS). « J'ai eu une réunion ce mardi avec les écoles. On va voir les besoins et faire preuve de débrouillardise, en appelant les écoles à la solidarité entre elles, mais en gardant la volonté d'une égalité de traitement entre les élèves. » ■

D.SW.

LE SOIR

Ils exercent une fonction politique, mais sont aussi médecin, professeur ou viticulteur

Ils sont minoritaires, mais plusieurs présidents de parti, ministres ou députés exercent une activité professionnelle privée à côté de leur fonction publique. Qu'est-ce qui les motive ? Et qu'en penser ?

DOSSIER

MARTINE DUBUISSON

Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, qui multiplie les activités dans le domaine sportif (en football et F1). Paul Magnette, patron du PS, qui enseigne à l'ULB. Et le ministre wallon Les Engagés, Yves Coppieters, qui continue à être employé par la même université. Sa collègue libérale, Anne-Catherine Dalcq, qui garde un œil sur la ferme familiale. Le député Engagés, Jean-François Gatelier, qui poursuit sa profession de médecin. Les députés bruxellois de la Team Fouad Ahidar, Ilyas El Omari et Najima El Arbaoui, qui conservent leurs activités d'entrepreneurs.

Ce n'est pas une généralité, loin de là, mais plusieurs mandataires politiques ou élus fédéraux ou régionaux poursuivent des activités professionnelles en parallèle de leur carrière publique. Il n'existe apparemment pas de statistique sur ce cumul de fonctions publiques et privées dans le chef de responsables politiques fédéraux et régionaux. Par contre, des études se penchent bien sur le profil socio-économique des parlementaires

qui arrivent dans les assemblées : les professions libérales, professeurs et fonctionnaires sont traditionnellement bien représentés dans les parlements, mais sont aujourd'hui rejoints par d'autres profils, singulièrement depuis la montée électorale du PTB.

Nous avons dès lors examiné la situation professionnelle des présidents de parti, ministres et parlementaires francophones, pour nous faire une idée – sans prétendre à l'exhaustivité. Et il apparaît effectivement que peu de mandataires et députés fédéraux et régionaux cumulent leur fonction politique avec une véritable profession privée chronophage (il ne s'agit pas ici d'examiner les autres mandats publics qu'ils peuvent avoir, comme administrateur ou autre). Mais plusieurs tiennent tout de même à poursuivre leur activité d'indépendant ou leur profession libérale, à continuer à enseigner ou à se lancer un nouveau défi en parallèle.

Les arguments les plus souvent avancés pour motiver ce choix sont la volonté de rester connecté à la réalité, au « terrain », donc de continuer à vivre au quotidien les mêmes défis que tout travailleur ; de ne pas dépendre totalement

d'un mandat politique ; et de se réserver une porte de sortie sachant que la carrière politique peut s'arrêter du jour au lendemain.

Il existe aussi l'opinion contraire : celle qui veut qu'un élu ou mandataire se consacre entièrement à sa fonction publique.

Entre idéal et réalité

Qu'en pense la politologue Caroline Sägers, du Crisp (Centre de recherche et d'information socio-politiques) ? « Je distinguerais l'idéal du réel », nous répond-elle. « Revenir à un parlement de milice, comme en Suisse, avec des parlementaires qui gardent leur profession et qui siègent au parlement pour un temps réduit, c'est l'idéal en démocratie. Parce qu'ils gardent ainsi le contact avec la réalité et ne dépendent pas de leur mandat. Mais dans le système belge, c'est assez peu réaliste, vu le temps de travail que demande ce mandat, même si les parlementaires ont de moins en moins de pouvoir (en raison de la participation, des accords de majorité, de la discipline de vote). »

« On peut d'ailleurs se demander », ajoute-t-elle, « si tout ce volume de tra-

La fonction de ministre est une fonction qui ne devrait pas pouvoir être cumulée avec une autre, pour des questions de disponibilité et d'indépendance

Caroline Sägers
Crisp



vail parlementaire (questions, interpellations, examen des textes et budgets, commission d'enquête) a toute l'importance qu'on lui donne. Au point de ne plus pouvoir conserver une activité conséquente à côté. C'est une réflexion à avoir par rapport au pouvoir parlementaire. »

En ce qui concerne les ministres, elle se fait plus tranchée : « C'est une fonction qui ne devrait pas pouvoir être cumulée avec une autre, pour des questions de disponibilité et d'indépendance ». Même lorsqu'il s'agit d'enseigner, de transmettre une expérience à des étudiants ? « Tout dépend de la charge horaire. Il n'y a pas d'incompatibilité fondamentale, mais c'est difficile de le combiner avec une charge à temps plein et c'est aussi une question de disponibilité vis-à-vis des étudiants. »

Quant aux présidents de parti, « qui, dans notre système, sont omnipotents et souvent aussi des ténors de la Chambre, c'est difficile de cumuler avec d'autres activités professionnelles », juge Caroline Sägers.

Pour mieux cerner la situation, donnons la parole à celles et ceux qui ne s'en tiennent pas qu'à leur fonction politique.

ceux qui travaillent à côté « Cela permet d'éviter la rupture avec la réalité de terrain »

TÉMOIGNAGES

MA.D

ALEXANDRE NOPPE

JULIEN THOMAS

Si les mandats politiques sont généralement chronophages, certains ministres, présidents de parti ou députés ont tout de même décidé de poursuivre ou d'entreprendre une autre activité professionnelle, à titre privé. Nous avons interrogé nombre d'entre eux, au niveau fédéral et régional, pour savoir ce qui les motivait. Voici leurs témoignages.

Georges-Louis Bouchez, président du MR et député fédéral, président du club de foot les Francs Borains, vice-président de la société Spa Grand Prix, membre du CA de la Pro League

Le président du MR multiplie désormais les activités dans le monde du sport, en plus de ses mandats politiques. « J'ai toujours eu une activité à côté de la politique, pour ne pas être dépendant de mon mandat et pouvoir arrêter quand je veux », justifie-t-il. Pour lui d'ailleurs, « ce n'est pas très sain de ne faire que de la politique. Cela coupe d'une certaine expertise. Les Francs Borains, c'est une entreprise, avec tout ce que cela comporte. A la Pro League, on négocie des contrats avec des structures internationales. » Et il argumente : « Le temps moyen dans les parlements, c'est deux mandats. J'espère que beaucoup ont des activités à côté. La vraie question c'est : qui attire-t-on en politique ? Comment on prépare la suite ? Qu'est-ce qu'on autorise aux politiques ? Comment passe-t-on d'un côté à l'autre ? Osons le débat. » Ce qui ne veut pas dire qu'il prône plus de règles, au contraire, parce que, dit-il, « à force de restreindre le champ politique, on fait fuir des gens ». Mais il estime que les activités parallèles doivent être publiques : « Les politiques devraient assumer auprès des gens que c'est sain qu'ils aient des activités à côté. »

Paul Magnette, président du PS et



député fédéral, professeur à l'ULB

Le président du PS « donne actuellement une douzaine d'heures de cours par an à l'ULB », nous explique-t-il. Sa motivation ? « Principalement, maintenir un contact direct avec les étudiants. Cela me permet de rester en lien avec le monde universitaire et d'échanger chaque année avec environ 200 étudiants. »

Yves Coppieters, ministre wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Santé, Environnement...), Les Engagés, et professeur à l'ULB

Il s'est révélé au grand public durant le covid et entré en politique par les élections de 2024 a « conservé un 1/10^e de temps plein à l'ULB : cela me permet notamment de continuer de donner un cours de 20 heures en Master 1 de Santé publique, qui me tient à cœur », témoigne-t-il. « Je voulais garder un pied dans ma faculté et plus généralement à l'ULB, car je suis en congé politique pour le moment. J'avais aussi encore six doctorants que j'accompagne comme promoteur, et il aurait été difficile de les laisser être repris par d'autres promoteurs. Certains contrats de recherche devaient également être honorés en mon nom. Tout ça pour dire que cela me fait toujours plaisir de retrouver mon ancien métier, dans le secteur académique, même si je n'ai pas le temps d'assez m'investir, étant ministre. Il est compliqué de trouver du temps, et je ne suis pas sûr que je trouve ça bien ou que je le

conseillerais à d'autres. »

Jean-François Gatelier, député fédéral Les Engagés et bourgmestre de Sivry-Rance, et médecin

Ce député continue à exercer la médecine générale parallèlement à son mandat de député fédéral. Il explique : « Concrètement, je travaille au sein d'un cabinet de groupe, en association avec d'autres médecins. Mon activité de consultation s'adapte donc à mon agenda parlementaire : lorsque le travail à la Chambre me le permet, j'ouvre quelques heures de consultation. En revanche, j'assure toujours mes gardes, qu'elles aient lieu le week-end ou la nuit en semaine. »

Il justifie : « J'ai fait le choix de continuer à exercer, car j'aime profondément la médecine et je ne souhaitais pas abandonner le contact avec mes patients et avec le terrain. C'est d'ailleurs particulièrement précieux dans mon travail parlementaire. Siéger en commission de la Santé tout en continuant à consulter permet de confronter en permanence les textes, les réformes et les décisions politiques à la réalité quotidienne des patients et des professionnels de santé. Il y a également une question d'indépendance personnelle. Depuis mon entrée en politique, j'ai toujours tenu à conserver mon métier. Je n'ai jamais souhaité dépendre exclusivement de la politique ou d'un parti pour exercer une activité professionnelle et gagner ma vie. Cela me permet d'exercer mes mandats avec

De gauche à droite et de haut en bas : Georges-Louis Bouchez (MR), Paul Magnette (PS), Yves Coppieters (Les Engagés), Jean-François Gatelier (Les Engagés), Bruno Lefebvre (PS), Daniel Bacquelaïne (MR), Najima El Arbaoui (Team Fouad Ahidar), Ilyas El Omari (Team Fouad Ahidar) et Francis Dagrin (PTB). © BELGA, PHOTO NEWS ET PIERRE-YVES THIENPONT





une certaine indépendance d'esprit. Un cabinet, une patientèle et une activité médicale ne se mettent d'ailleurs pas simplement en pause pendant plusieurs années pour être repris ensuite comme si rien ne s'était passé. »

Bruno Lefebvre, député wallon PS et président du conseil communal d'Ath, et viticulteur

Voici plusieurs années, avec quelques amis, Bruno Lefebvre a voulu relever un nouveau défi : pourquoi pas la culture viticole, « qui permet de créer quelque chose et qui réunit les gens, crée du lien social ». Ensemble, ils ont donc acheté neuf hectares, planté la vigne en 2023, et obtenu leur première récolte l'an dernier (« 25 tonnes de raisins ! »). Quarante tonnes sont attendues cette année au domaine Vert-Monts, « ce sera un vin athois première cuvée cette année ». « Je me suis toujours dit que je voulais me diversifier pour ne pas être totalement dépendant de la politique », explique-t-il. Même si « ce n'est pas rentable pour le moment ». Au domaine, il s'occupe essentiellement « de l'administratif, facture, gestion comptable... », ce qui lui prend environ cinq heures par semaine, et ne va que « sporadiquement dans les champs ».

Daniel Bacquelaine, député fédéral MR et médecin

Ce député et ex-ministre, n'a pas abandonné son activité médicale : « Je continue les consultations depuis que je suis député, les lundis après-midi et jeudis matin. Un mandat politique n'est pas un métier, et il ne faut pas, à mon sens, faire passer la politique pour une profession. J'ai d'ailleurs toujours été interpellé par ceux, au Parlement, qui n'ont jamais eu d'autres fonctions qu'en politique, car cela permet d'éviter la rupture avec la réalité de terrain. »

Najima El Arbaoui, députée bruxelloise de la Team Fouad Ahidar, et entrepreneure

Elue députée régionale en 2024, Najima El Arbaoui possède une société de consultation et un centre médical à Laeken. « Je ne suis pas seule à y travailler, car j'ai des assistants. Comme investisseuse, je ne travaille pas moi-même sur le terrain. Je n'ai pas le temps de gérer un business. Voilà pourquoi je préfère

investir, ça m'arrange plus », explique-t-elle. « Cela ne fait que deux ans que je suis parlementaire et je ne sais pas encore ce que je vais faire de ma vie entrepreneuriale. Quand vous avez des sociétés et que vous devenez parlementaire, arrêter son business immédiatement est impossible. Vous ne savez même pas si vous voudrez encore continuer cinq ans plus tard au parlement. Je n'avais jamais pensé que je serais sur une liste politique et que je deviendrais députée », poursuit l'élue, qui ne dormirait que quatre heures par jour pour réussir à combiner ses activités privées et son mandat.

Ilyas El Omari, député bruxellois de la Team Fouad Ahidar, et administrateur d'entreprises

Il a été élu au parlement bruxellois en 2024. Mais il a parallèlement une autre vie professionnelle active. Depuis 2017, il administre ou a administré une dizaine de sociétés, dont un centre médical, une entreprise de taxis et deux boucheries (pour lesquelles il a d'ailleurs fait l'objet d'une information judiciaire). Il n'a pas répondu à nos sollicitations pour motiver son choix de conserver ces activités parallèles à son mandat politique.

Francis Dagrin, député bruxellois PTB, ouvrier chez Audi Bruxelles jusqu'à la fermeture de l'usine

Nous avons placé Francis Dagrin dans cette catégorie, même s'il n'exerce plus sa profession depuis peu, parce qu'il n'a pas arrêté de sa propre volonté. Il travaillait en effet comme ouvrier à Audi Bruxelles jusqu'à la fermeture de l'usine, en plus de son mandat parlementaire. « C'était important pour moi de continuer à travailler à l'usine », justifie-t-il. « J'entendais ce que les travailleurs disaient. Ils venaient me trouver à mon poste de travail exprimer leurs opinions. C'était très intéressant pour mon travail de député en fait. L'usine a malheureusement fermé. Comme je suis à un an de la retraite, je ne vais plus travailler ailleurs. » Mais, assure-t-il, « aujourd'hui, comme député, je ne gagne pas plus, pas moins, que quand je travaillais à l'usine. Je garde un salaire d'ouvrier. Ce n'est donc pas pour des raisons financières que j'avais un deuxième job. Je rétrocedais de toute façon la différence au parti. »



ceux qui gardent un pied dans leur ancienne profession

« C'est un équilibre qui me fait beaucoup de bien »



MA.D, A.N. ET J.TH.

Il y a ceux qui restent encore un peu impliqués dans leur profession.

Anne-Catherine Dalcq, ministre wallonne de la Nature et de l'Agriculture (MR), et (un peu) agricultrice

Elle fait partie d'une famille d'agriculteurs. Depuis qu'elle est ministre, elle n'a pas de statut d'indépendant complémentaire et ne perçoit pas de revenus à côté de son salaire ministériel. Mais la vie à la ferme étant ce qu'elle est, elle participe encore, « très peu », aux activités de la ferme familiale « car son agenda ministériel est chargé », nous explique son porte-parole. Mais « elle va régulièrement voir ses vaches, participe à la veille lors de vélages ainsi qu'aux grands rendez-vous comme les moissons quand cela est possible. La ministre justifie : « J'aime ces activités parce qu'elles me permettent de déconnecter. Elles suivent le rythme des saisons et offrent des moments plus calmes, au contact de la nature. C'est un

Anne-Catherine Dalcq (MR), Yvan Verougstraete (Les Engagés), Sofie Merckx (PTB). © BELGA

équilibre qui me fait beaucoup de bien. »

Yvan Verougstraete, président des Engagés et député européen, et soutien aux entrepreneurs

Lui qui a fondé plusieurs entreprises avant d'entrer en politique, assure n'avoir « plus de mandat dans l'entrepreneuriat », mais « continuer à aider, conseiller, soutenir, mais sans rémunération. Je préfère en effet ne pas tout mélanger et éviter au maximum les risques de conflit d'intérêts », explique-t-il.

Sofie Merckx, députée fédérale PTB et (un peu) médecin

Elle a continué à pratiquer la médecine générale « pendant toute une période à mi-temps. Et quand elle est devenue cheffe de groupe à la Chambre, elle a « continué un jour par semaine ». Mais « depuis fin 2023, j'ai par contre arrêté pour l'année électorale et n'ai pas repris depuis », témoigne-t-elle. « J'assure tout de même encore quelques remplacements pendant les congés. Mais c'est un grand manque, en ce qui me concerne. Surtout pendant le covid, c'était très intéressant ! En médecine générale, on ressent concrètement ce qui tracasse les gens. »

ceux qui n'exercent plus, mais...

« Il s'est avéré impossible de faire les deux simultanément »

MA.D, A.N. ET J.TH.

Puis il y a les politiques qui n'exercent actuellement plus leur ancien métier mais n'ont pas forcément renoncé au titre. Ainsi, Khalil Aouasti, député fédéral PS, est « toujours inscrit au barreau en qualité d'avocat et toujours rattaché à mon cabinet, mais je ne prends pas de dossier, car je me consacre à 100 % à mon engagement public et politique depuis 2019. » Mais, explique-t-il, « le maintien de mon inscription comme avocat me permet de garder un lien avec mon cabinet pour le jour où mon mandat se termine, et un contact avec la profession qui est utile pour être ancré dans le réel. »

Même chose pour Joëlle Maison, députée bruxelloise Défi, toujours inscrite au barreau mais qui n'exerce plus aucune activité d'avocate depuis dix ans.

Marie Cruysmans, députée bruxelloise Les Engagés, a, elle aussi, mis son métier d'avocate « entre parenthèses, précisément parce qu'il s'est avéré impossible de faire les deux simultanément », et elle n'est plus inscrite à l'ordre des avocats depuis le 1^{er} janvier 2026.

Quant à Margaux De Ré, députée bruxelloise Ecolo, autrefois entrepreneure, elle a rendu ses parts de sa société à ses co-fondateurs juste après avoir été élue la première fois en 2019, assure-t-elle. « Le temps que ça se fasse, j'ai cessé en 2020. Je l'ai fait par éthique. Avoir une entreprise active dans la mobilité, une des compétences de la Région bruxelloise, ne me paraissait pas éthiquement une bonne idée, même si ce n'est pas interdit par le parlement ou les réglementations d'Ecolo. Et donc, je suis pleinement consacrée à mon mandat parlementaire. »

Tronc commun : le grand basculement en secondaire

ENSEIGNEMENT

La réforme du tronc commun entre en vigueur dans le secondaire, mettant l'accent sur les fondamentaux et le numérique, et supprimant la première différenciée.

ERIC BURGRAFF

Cette fois on y est... Après les maternelles en 2020 et les primaires en 2022, le « tronc commun » fera dans quelques jours sa joyeuse entrée dans l'enseignement secondaire. « Joyeuse » ? Pas tant que cela... Le calendrier – plus que le fond – a charrié son lot de polémiques : le décret organisant les choses dans le détail n'a en effet été voté qu'une poignée de semaines avant les congés d'été.

Pour mémoire, la notion de « tronc commun » postule la création d'un nouveau parcours d'apprentissage identique pour tous les élèves de la première maternelle à la troisième secondaire, quel que soit le réseau, quelle que soit l'école. Il suit les élèves année après année depuis 2020 donc,

ainsi les ados qui l'inaugurent en secondaire ont bénéficié du tronc commun depuis le début de leur scolarité. A l'exception des cours philosophiques, la grille horaire est donc la même pour tous.

L'intérêt ? En retardant la séparation en filières, on cherche à éviter la « relégation » d'élèves en difficulté dans des parcours professionnalisants et ainsi à réduire les inégalités.

Une décision liée au Pacte

Le tronc commun n'est pas une réforme de la ministre Glatigny (MR). Il fait partie des orientations majeures du Pacte pour un enseignement d'excellence validé en 2017 par tous les acteurs de l'enseignement et la majorité PS-CDH de l'époque. Par contre, et cela fâche déjà dans les couloirs, la ministre Glatigny promet un détricotage partiel de cette politique en renforçant les activités orientantes en deuxième et en réintroduisant des options en troisième secondaire à partir de 2028. On s'en doute, l'avenir du tronc commun dans la suite du secondaire animera les prochaines rencontres entre les partenaires de l'école.

En attendant, à quelques ajustements près, c'est bien la formule retenue par les auteurs du Pacte qui va s'implanter dans les classes de première secondaire dès la semaine prochaine. Les options disponibles jusqu'à l'an dernier disparaissent de la nouvelle grille horaire au bénéfice d'un renforcement des fondamentaux : six



La notion de « tronc commun » postule la création d'un nouveau parcours d'apprentissage identique jusqu'à la troisième secondaire.

© DOMINIQUE DUCHESNES

heures de français et langues anciennes, cinq heures de mathématique (une de plus que précédemment), quatre heures de langue moderne, trois heures de sciences, quatre heures de formation historique, géographique économique et sociale, une heure de formation manuelle, technique et technologique et, c'est la principale « Glatigny touch », deux heures de formation

au numérique (outils digitaux, esprit critique, maîtrise de l'intelligence artificielle...). « Il s'agit de préparer les élèves au monde d'aujourd'hui et de demain, en leur donnant les clés pour comprendre, critiquer et maîtriser le numérique », explique le cabinet de la ministre. Autre touche amenée par la majorité actuelle : deux journées de découverte « métier » organisées durant les jours blancs avec des stages, des visites d'entreprise, des rencontres avec des professionnels...

Fin de la première différenciée

Au-delà du tronc commun, la nouvelle première secondaire postule – et là aussi c'est une grande orientation du Pacte – la disparition de la première année différenciée où atterrisaient généralement les élèves en échec au CEB. Dorénavant, ces élèves seront invités, soit à recommencer leur sixième primaire, soit à intégrer la première secondaire classique où ils bénéficieront d'un encadrement renforcé. La réussite de la première secondaire leur donnera automatiquement droit au CEB.

Les moyens actuellement dédiés à la première différenciée – 10.000 périodes professeurs – seront intégralement réaffectés à cette politique. En passant, on dopera les moyens affectés à l'accompagnement personnalisé (140 équivalents temps plein) au bénéfice de tous les élèves présentant des difficultés lors de cette entrée délicate dans la grande école.

la transition Le secondaire, « c'est vraiment plus la même chose ! »

TÉMOIGNAGES

JULIE HUON

À quelques jours du grand saut, Félix, 12 ans, semble serein. « J'ai hâte de retrouver tous mes copains, ça va être chouette. » C'est que Lara, sa maman, a déjà consommé une bonne partie de son stock de stress. Jusqu'au 13 août, la famille ignorait encore si Félix pourrait obtenir une place dans son école « premier choix » – le Lycée Maria Assumpta, à Laeken. « On a vécu un long épisode d'incertitude », raconte Lara. « Notre angoisse principale, c'était ça : avoir la place au lycée. Maintenant ouf, on peut passer à la prochaine étape. »

Très concrète, l'étape : rattraper la commande des livres et fournitures, préparer l'uniforme et attendre la composition des six classes de première. L'école, elle, a été visitée dès janvier, lors des portes ouvertes. Félix, toujours pas l'ombre d'une petite crainte ? « Peut-être les profs. S'il y en a un pas chouette... »

Tout le monde n'aborde pas la rentrée avec la même décontraction. Derrière ce passage du primaire au secondaire, se cache une sacrée accumulation de bouleversements : nouvelle école, nouvelles règles, nouveaux profs, nouveaux rythmes, nouveaux potes. Et surtout tellement de choses à désormais gérer... en solo.

« Beaucoup de leurs repères habituels sont chamboulés », explique Blondy Akali, coordinatrice et médiatrice scolaire de l'Espace prévention et actions scolaires (EsPAS) à Auderghem. « En sixième, ils sont les plus grands de leur école ; en secondaire, ils deviennent les plus jeunes. Cette nouvelle position peut créer beaucoup d'inquiétudes : est-ce que les grands vont être gentils avec moi ? Vais-je réussir à me faire de nouveaux amis ? Trouver ma place ? Pour certains, c'est vraiment la fin d'une forme de "cocon". »

Azad s'en souvient très bien. Aujourd'hui âgé de 13 ans, il entre en deuxième secondaire à l'Athénée royal Jean Absil, à Etterbeek. Un an plus tôt, la veille de sa première rentrée, le fameux grand saut avait pris des allures de précipice.

« J'arrivais presque pas à dormir parce que j'avais très, très peur de ne pas trouver ma classe, que les profs soient méchants et que je sois séparé de mes copains. C'était vraiment une de mes plus grandes phobies, on va dire. » Le lendemain, pourtant, le monstre se dégonfle : « Au final, ça s'est très bien passé. »

Azad comprend néanmoins très vite qu'il a changé de monde. « Les devoirs, ce n'était vraiment plus la même chose ! Avant, on en avait un ou deux au grand max par semaine et là, on est passé à... quelques douzaines ! » Mais sa vraie révélation de première secondaire se produit à la récré. « Je me suis dit : "Ah non, ici, c'est vraiment plus les primaires !" Avant, on mangeait genre un fruit et un légume par jour. Là, je croisais des gens avec des Red Bull ou des Monster, des canettes quoi ! Il y avait même une cabane qui vendait des gaufres, du Coca... C'était vraiment plus la même chose. »

Apprendre à jongler

Outre les canettes et les gaufres, il faut surtout apprendre à piloter son quotidien. « En primaires, il y a généralement un professeur qui connaît bien ses élèves, avec une certaine continuité », explique Carine Fayt, coach scolaire et d'orientation professionnelle à l'EsPAS. « En secondaire, c'est plus compliqué. Les élèves ont des profs différents pour chaque matière. Il faut apprendre à jongler avec ça. »



Elisa, 13 ans : « Tout le monde a peur le premier jour d'école, c'est normal. »

© DR

amies. Le vrai choc viendra avec le rythme. « Les profs ne se mettent jamais d'accord ! On a tout le temps plein de devoirs et de leçons. Moi, j'adore apprendre, c'est pas ça. Mais je prends aussi des cours de danse et de théâtre et j'ai dû parfois sauter des cours de danse parce que j'avais trop de choses à faire. Là, tu te dis : "Ah oui, ça change beaucoup du primaire." »

Ne pas transmettre son anxiété

Pendant que leurs enfants découvrent cette nouvelle autonomie, les parents doivent apprendre à reculer d'un pas. Pas toujours évident. « Lors de la première séance », explique la coach scolaire Carine Fayt, « les parents ont souvent des questions sur la transition. Ils veulent savoir comment aider leur enfant. Mais il faut leur expliquer que c'est normal. »

beaucoup de pression. »

Premier conseil, donc : dédramatiser. « Éviter les phrases comme : "Tu vas voir, maintenant ça devient sérieux !" Le jeune a besoin d'un temps d'adaptation. S'il sent que ses parents ont confiance en lui, ça va l'aider à franchir cette étape. » Sans reprendre le volant. « Au début, on peut l'aider à construire un planning, regarder avec lui son horaire, lui rappeler de préparer son cartable, de vérifier ses devoirs et ses contrôles. Puis, une fois que la routine est installée, le parent peut progressivement le laisser faire seul. Il faut accepter qu'il y ait un temps d'adaptation. Quinze jours, trois semaines : petit à petit, les choses se mettent en place. L'autonomie se construit progressivement. »

Blondy Akali résume elle aussi le piège à éviter : « Les parents et les enfants vivent la même transition, mais les parents ont souvent des attentes plus élevées que les enfants. Ils veulent que leur enfant réussisse, mais ils oublient que c'est aussi leur propre transition. »



Félix et sa maman Lara : « Notre angoisse principale, c'était avoir la place au lycée. Maintenant, on peut passer à la prochaine étape. » © DR

sentez. Vous n'êtes pas seuls. Allez vers les autres. »

« Et ne surtout pas avoir peur »

Un an après, Azad et Elisa ont, eux aussi, leurs conseils pour les futures premières. Pour Azad, « vraiment, ne pas avoir peur des profs. Et prévoir un gros cartable pour les fardes et toutes les feuilles. »

Elisa ajoute : « Tout le monde a peur le premier jour d'école. Tout le monde, et c'est normal. Il faut juste attendre un peu, le temps de découvrir que tu as des profs géniaux et une classe géniale. Mon tuyau pour ne pas stresser : écoute ta musique préférée, ton chant préféré, ton sport préféré. Ça t'aidera à passer la première semaine. »

femme, que ma fille a complété de la partie supérieure du sien, en faisant une photo assez insolite. Petit détail piquant : c'est peu après cet épisode que les masques sont tombés et que vous avez pu enfin découvrir le visage complet de vos élèves et eux le vôtre. Non sans surprises et quelques petits rires moins étouffés que sous les masques, l'amélioration de la situation contribuant également à les favoriser. Je ne saurais dire si le défi de la photo a eu un rôle de déclic dans l'intérêt que ma fille a ensuite développé pour les livres, mais je peux en tout cas affirmer que lorsque l'on échange sur nos lectures respectives, cet épisode nous revient souvent en mémoire comme ayant été une lueur dans l'obscurité. Madame Van Camp, Mélanie et moi-même vous sommes reconnaissants pour l'engagement avec lequel vous avez pris à cœur son éducation et celle de ses camarades et vous souhaitons d'encore faire-bénéficier de cette belle énergie de nombreuses générations d'élèves.

Pascal Van Cauwenberge

Soignées. « En secondaires, les profs ont chacun leur façon de travailler, leurs attentes, leurs consignes et leur rythme. Le même jour, l'un peut annoncer une interro, un autre demander un travail pour la semaine suivante, un autre encore exiger du matériel spécifique. Le jeune doit jongler avec toutes ces informations et toutes ces échéances. »

Avec les jeunes qu'elle accompagne, Carine Fayt commence par mettre la semaine à plat. « Je leur demande absolument tout : à quelle heure ils se lèvent, le trajet jusqu'à l'école, les cours, les repas, les activités fixes, le sport, le solfège... On met tout sur un planning. Et une fois qu'on a tout posé, on voit apparaître les périodes où il est réellement possible d'étudier. »

Elle y ajoute le sommeil et les écrans. « Quand tout est posé devant eux, ils et elles prennent spontanément conscience de la situation. L'objectif : leur apprendre progressivement à construire eux-mêmes leur planning, plutôt que gérer leur emploi du temps à leur place. »

« Ça change beaucoup ! »

L'an dernier, il y a eu un peu de larmes du côté d'Elisa, 13 ans, qui entre en deuxième au Lycée Emile Jacqmain, à Bruxelles. « Je me sentais tellement stressée ! Je ne suis pas quelqu'un de particulièrement sociable, mais j'avais une très, très bonne classe en primaires. Du coup, j'avais peur que ma nouvelle classe ne soit pas aussi bien. J'avais aussi une très chouette enseignante et ça change beaucoup de passer à... sept professeurs. »

Le jour J, heureusement, elle reconnaît quelques élèves, parle avec deux filles, elles deviennent rapidement

laire Carine Fayt, « je reçois le jeune avec ses parents. Dans trois quarts des cas, ce sont les parents qui parlent. Et qui stressent. Le jeune ne dit pas grand-chose. Mais quand je le reçois seul, parfois il se lâche. Certains me disent que leurs parents leur mettent

Blondy Akali, coordinatrice et médiatrice scolaire : « Les parents et les enfants vivent la même transition, mais pas forcément avec les mêmes inquiétudes. » © D.R.



pas forcément avec les mêmes inquiétudes. Les parents se demandent si leur enfant sera capable de se réveiller à temps, d'arriver à l'heure, de gérer ses devoirs. Les enfants peuvent être davantage préoccupés par leur intégration, la peur de se perdre, les heures de fourche, etc. »

Ses conseils aux adultes ? « Encouragez-les et évitez de leur transmettre votre propre anxiété. » Aux enfants : « Ayez confiance en vous et trouvez un endroit ou une personne auprès de qui vous pouvez exprimer ce que vous res-

teur ou ta chanteuse préférée. Moi, j'écoutais Olivia Rodrigo et ça m'a beaucoup aidée. »

Un gros cartable, un peu de temps et Olivia Rodrigo : les « grands » de deuxième ont peut-être trouvé le meilleur kit de survie pour la rentrée.

Carline Fayt, coach scolaire : « En secondaire, le jeune doit jongler avec toutes les informations et échéances de ses différents professeurs. » © D.R.



La Libre BELGIQUE

Le prochain budget wallon fera-t-il mal au portefeuille des citoyens ?

■ Allocations familiales, plan Oxygène, assurances pour les agriculteurs... ces dossiers affecteront le budget wallon.

La situation économique délicate dans laquelle se trouve la Belgique touche bien entendu la Wallonie. Les paramètres économiques ayant évolué de manière défavorable ces derniers mois, le ministre-Président wallon chargé du Budget, Adrien Dolimont (MR), annonçait la nécessité de procéder à *"une analyse fine"* des finances wallonnes. Et ce, afin de réaliser les économies qui doivent permettre à son gouvernement (MR-Les Engagés) de respecter la trajectoire qu'il s'est fixé, à savoir le retour à l'équilibre budgétaire en 2029.

Si des économies structurelles ont déjà été réalisées – elles avaient démarré sous la législature précédente –, certaines recettes ont connu une baisse importante. C'est notamment le cas des droits d'enregistrement, dont la réforme a engendré une décrue plus importante que prévu. Cette dernière devra d'ailleurs être évaluée avant la fin de la législature.

Cent millions via la vignette automobile

Dans un entretien accordé en juin à *La Libre*, le ministre-Président wallon précisait qu'il fallait *"être créatif"*. Pas question pour lui de taxer plus. *"En tout cas, je ne veux pas lever de nouveaux impôts; la pression fiscale est déjà importante"*, insistait-il.

En parlant de créativité, il visait la future vignette automobile qui touchera les propriétaires d'un véhicule pour pouvoir emprunter le réseau autoroutier wallon et qui s'accompagnera, en parallèle d'une baisse de la fiscalité automobile.

Cette manière de faire doit permettre d'aller chercher l'argent auprès des automobilistes étrangers qui empruntent les autoroutes wallonnes. Elle doit entrer en vigueur en mars 2027 et générer chaque année pour les finances régionales, des rentrées supplémentaires avoisinant les 100 millions d'euros. Pour l'heure, on ne sait toutefois toujours pas si l'Europe validera ce mécanisme.

De toute façon, cette vignette ne suffira pas à remettre le budget wallon sur les rails. Lorsqu'Adrien Dolimont affirme qu'il refuse de nouvelles taxes, certains doutent. Pourquoi ? Parce que Les Engagés aimeraient mettre en place une assurance autonomie qui permettra aux personnes en perte d'autonomie de rester chez elles. Ce projet qui avait déjà fait l'objet d'un projet de décret avorté en 2019 devrait revenir sur la table. L'opération devait être neutre pour les finances publiques puisque les Wallons seraient mis à contribution pour financer cette assurance autonomie. Pour sauver les apparences, cette contribution se ferait via une redevance et non pas via une taxe, ce qui est toutefois la même chose pour le portefeuille des citoyens.

De nouveaux moyens pourraient venir d'une nouvelle rationalisation de certaines structures publiques. On pense aux outils économiques – une réforme a déjà été menée sous la précédente législature mais elle n'a pas touché à tout – ou aux organismes liés au tourisme qui, de l'avis unanime, sont beaucoup trop nombreux.

Mais de nombreux observateurs s'inquiètent de voir le gouvernement wallon toucher aux alloca-

tions familiales, qui ont été régionalisées il y a quelques années.

On sait que le président du MR aimerait limiter les allocations familiales à un certain nombre d'enfants (4 maximum ?), mais il n'est pas certain que les ministres wallons suivront cette idée.

À défaut, une baisse générale du montant octroyé par enfant pourrait être envisagée. Le mécanisme d'indexation cause une hausse du coût total des allocations pour le budget. La piste serait sérieuse. Et Dolimont a toujours affirmé n'avoir *"aucun tabou"*.

Le successeur d'Oxygène

On peut se demander ce qui sera mis en place pour succéder au plan Oxygène qui se termine en 2027 ? Ce plan permet aux communes en difficultés financières d'emprunter auprès d'une banque, la Région prenant en charge les intérêts. Cela aura un coût certain pour les finances wallonnes. L'actuel plan a déjà coûté plus de 100 millions d'euros à la Wallonie.

Un autre dossier consécutif aux canicules de cet été qui ont fortement touché les agriculteurs pourrait lui aussi demander des moyens supplémentaires. La FWA (Fédération wallonne de l'agriculture) réclame une assurance multirisques liée aux aléas climatiques comme il en existe une en Flandre et dont la prime est prise en charge à 50 % par le gouvernement régional.

"L'analyse fine" voulue par Dolimont est en cours. On devrait y voir plus clair dans le courant du mois d'octobre.

Stéphane Tassin

De nombreux observateurs s'inquiètent de voir le gouvernement wallon toucher aux allocations familiales, qui ont été régionalisées il y a quelques années.

Les Wallons et les Bruxellois vont-ils se ruer dans les centres de contrôle technique flamands ?

■ Touring craint le “tourisme du contrôle technique” après la refonte des règles en Flandre.

Depuis 2014, ce sont les Régions qui sont compétentes pour le contrôle technique des véhicules en circulation sur les routes belges. Mais jusqu'à présent, les différences régionales dans son application sont restées assez marginales. Cela va cependant changer dès le 1^{er} septembre.

En mars, le gouvernement flamand a en effet adopté un premier train de mesures visant à éviter aux conducteurs des passages trop fréquents dans les centres de contrôle technique. Les propriétaires de voiture âgées de plus de quatre ans ne devront plus passer leur véhicule au contrôle que tous les deux ans, même s'il a plus de dix ans ou affiche plus de 160 000 kilomètres au compteur. Cela va faire une fameuse différence avec les règles en vigueur à Bruxelles et en Wallonie où toutes les voitures de plus de quatre ans sont tenues de se faire contrôler chaque année.

Plus spectaculaire encore, la revente d'une voiture, sur le marché de l'occasion, ne nécessitera plus de passage au contrôle technique. Enfin, le délai de réparation après un refus au contrôle (carte rouge)

sera porté de deux semaines à deux mois alors qu'un défaut mineur n'entraînera plus d'obligation de revisite. Toutes ces mesures n'ont qu'un objectif affiché : réduire les listes d'attente devant les centres de contrôle technique. Et un espoir moins ouvertement avoué : faire de solides économies. Selon certaines estimations, 500 inspecteurs pourraient passer à la trappe dans les contrôles techniques flamands.

Les doutes de Touring ?

Mais ce double objectif pourrait bien ne pas être atteint. Touring s'attend en tout cas à ce que de nombreux automobilistes de Bruxelles et de Wallonie choisissent de présenter leur véhicule dans un centre de contrôle technique automobile du nord du pays à partir du mois de septembre.

Les automobilistes restent en effet libres de choisir leur centre de contrôle technique. “Nous nous attendons à ce que beaucoup optent pour la Flandre, car le certificat de contrôle technique y est valable plus longtemps que dans les autres régions”, indique l'association.

Le ministre wallon de la Mobilité, François Desquesnes (Les Engagés), avait déjà mis en garde, il y a quelques mois, contre le “tourisme du contrôle technique”. Touring plaide dès lors pour l'application des mêmes règles sur tout le territoire.

V.R. (avec Belga)

Dès le 1^{er} septembre, en Flandre, les propriétaires de voitures âgées de plus de quatre ans ne devront plus passer leur véhicule au contrôle que tous les deux ans.

